



REGLEMENT

CHALLENGE ROGER LARDEAU

Date de dernière mise à jour : 17/06/2025

Par rapport à version précédente, les modifications sont surlignées en jaune.

SOMMAIRE

GENERALITES.....	2
Arrêt de la compétition	2
Réclamation	2
Licence.....	2
Pression sur le JA.....	2
PRÉAMBULE	2
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	3
Article 1 Organisation.....	3
Article 2 Tenue.....	3
Article 3 Arbitrage	3
DÉROULEMENT SPORTIF.....	3
Article 4 Déroulement des rencontres.....	3
Article 5 Composition des poules.....	3
Article 6 Tableaux à élimination directe	3
Article 7 Challenge des clubs	4
INSCRIPTIONS.....	4
Article 8	4

GENERALITES

Arrêt de la compétition

Un joueur arrêtant la compétition quel que soit le niveau atteint sera déclaré forfait. Il ne sera pas classé. Dans le cas d'une compétition avec qualification à l'échelon supérieur, il ne pourra pas être sélectionné pour y jouer.

Réclamation

Toute réclamation devra être formulée par écrit auprès du JA principal avant la fin de la compétition, par un dirigeant ou entraîneur du club réclamant. Le réclamant devra noter le nom de son club, son nom, son prénom, sa qualité, la date et l'heure du dépôt de la réclamation, ses remarques éventuelles et sa signature. Elle sera jointe au rapport du JA.

Licence

Tout joueur doit pouvoir justifier de sa licenciation auprès du JA principal de la compétition (voir modalités sur circulaire administrative) ou démontrer son identité.

Pression sur le JA

Toute pression exercée par un club auprès de la table d'arbitrage afin d'outrepasser le présent règlement, devra être consignée sur le rapport du JA principal (club, nom et prénom du réclamant et motif)

PRÉAMBULE

Ce tournoi est ouvert à tous les joueurs et joueuses licenciés compétitions FFTT pour la saison en cours, appartenant aux tranches d'âge (filles et garçons) suivantes :

Tableaux mixtes	Catégories
X09	-09
X11	-10
	-11
X13	-12
	-13
X15	-14
	-15
X19	-16
	-17
	-18
	-19

Le coefficient pour le calcul des points de classement des joueurs est de 0,5

Les compétiteurs sont répartis en tableaux mixtes correspondant aux catégories d'âges définies ci-dessus. Chaque joueur ou joueuse ne peut s'inscrire que dans un seul tableau :

- soit celui de sa catégorie d'âge
- soit celui du tableau immédiatement supérieur
- soit en double ou triple surclassement (2^e ou 3^e tableau supérieur) avec validation du CTD.

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 Organisation

Le Comité Départemental est responsable de l'organisation de cette épreuve, mais décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Les balles d'échauffements ne sont pas fournies par l'organisation.

Article 2 Tenue

La tenue sportive est obligatoire et doit être conforme aux règlements généraux de la Fédération.

Article 3 Arbitrage

Le juge arbitre :

- est tenu de respecter intégralement le présent règlement.
- est seul habilité à prendre toutes dispositions nécessaires pour résoudre les cas non prévus au présent règlement.
- a qualité pour demander l'expulsion de tout joueur ou spectateur dont l'attitude ou les propos seraient incompatibles avec l'esprit sportif et qui entraverait le déroulement normal de l'épreuve.
- a toute liberté pour la désignation des arbitres parmi les joueurs ne jouant pas à ce moment. Il peut également accepter d'autres personnes si ces dernières sont aptes à arbitrer convenablement.

A l'issue de chaque tour (poules compris), tout joueur éliminé devra se mettre à la disposition du JA pour arbitrer une partie avant de pouvoir quitter la salle.

DÉROULEMENT SPORTIF

Article 4 Déroulement des rencontres

Les balles utilisées seront en matière plastique 3* agréées FFTT de mêmes référence, couleur et marque fournies par le club organisateur (attention à la couleur des maillots).

Chaque partie se jouera au meilleur des 5 manches.

Article 5 Composition des poules

Pour chaque tableau, la compétition débutera par des poules de 4 mais le JA, assisté du responsable de la compétition, peut constituer des poules de 3. Si le nombre de joueurs est inférieur à 5, une poule unique sera faite.

Les critères utilisés pour la mise en poule sont les suivants :

1. Classement officiel connu au moment de l'inscription (nombre de points) des joueurs.
2. En cas d'égalités, une première hiérarchisation pour les tableaux X09 et X11 sera transmise en amont au JA par le CTD.
3. Pour les égalités restantes, un tirage au sort sera effectué en faisant appel à une émission de nombres aléatoires.

Article 6 Tableaux à élimination directe

Tableaux principaux

Dans chaque tableau, les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour le tableau principal.

Les places 3 et 4 des tableaux principaux ne sont pas jouées.

Tableaux consolantes

Dans chaque tableau, le 3^{ème} (poule de 3) ou les 3^{ème} et 4^{ème} (poules de 4) sont qualifiés pour disputer le tableau "consolante".

Article 7 Challenge des clubs

Un challenge récompensera les trois premiers clubs ayant obtenus le plus de points suivant le barème ci-dessous :

- Vainqueur 8 pts, finaliste 6 pts, 1/2 finaliste 4 pts, 1/4 finaliste 2 pts
- 2 points par joueur présent
- 1 point de moins par joueur inscrit non présent le jour de l'épreuve

Le résultat ne sera communiqué que dans la mesure du possible.

Les récompenses seront remises lors de la prochaine Assemblée Générale.

INSCRIPTIONS

Article 8

La date de cette épreuve ainsi que celle de la limite d'inscription sont fixées sur le calendrier départemental

Le lieu du déroulement de l'épreuve, les horaires et le montant de l'engagement seront communiqués sur le site du CDTTE. Vous serez informés de leur mise en ligne par mail.

Les inscriptions se font sur internet via l'espace **MonClub** (www.fft.com/monclub) rubrique "Sportifs" "Engagements" et ce au plus tard à la date limite fixée au calendrier.

Le montant des inscriptions sera automatiquement débité dans le compte club.

Aucune inscription ne sera prise sur place

FIN